

RAPPORT MISSION RHINOCEROS NOIRS DE L'OUEST (*Diceros bicornis longipes*)

Du 24 février au 6 mars 2005 puis du 27 mars au 13 avril 2005



Par ISABELLE ET JEAN-FRANCOIS LAGROT, VÉTÉRINAIRES

Mai 2005

PREAMBULE :

Les termes de référence de la présente mission donnent pour objectif le recueil de preuves photographiques ou vidéographiques de l'existence des derniers rhinocéros noirs de l'Ouest. Pour les raisons qui seront détaillées ci-dessous l'objectif n'a pu être atteint. Nous nous sommes cependant attachés à rapporter le matériel nécessaire à la réalisation d'un reportage à caractère documentaire sur les activités menées par l'association Symbiose et plus spécialement par Paul Bour puisque Michael Walter s'était absenté pour des raisons de santé. Nous avons également pris de nombreux clichés photographiques numériques qui rendent compte des travaux de terrain de l'association.

Au cours de cette mission, nous avons recueilli de nombreuses données de terrain qui sortent du strict cadre érigé par les termes de référence. Elles sont consignées dans le rapport qui suit. Nous n'avons pas de compétence particulière dans le domaine de la recherche de rhinocéros. Les données concernées, malgré tout le soin apporté à leur collecte, ne sont pas le fruit d'une expertise mais d'une volonté de rentabiliser la mission de terrain qui nous incombait. Nous vous prions donc de nous excuser par avance pour n'avoir pas toujours respecté l'orthodoxie d'un travail de terrain classique.

Il est également à signaler que toutes les sorties de terrain se sont appuyées sur le travail effectué par Paul Bour dans les mois qui précédèrent la mission. Il revenait aussi à Paul Bour de préparer notre venue. Son équipe avait donc effectué des repérages de façon à choisir les lieux les plus propices à la confection d'affûts puis à la recherche de traces probantes. Les différentes expéditions ont donc été réalisées sur des zones choisies par l'association Symbiose. Dans ce rapport, la discussion qui fait suite à la description des différentes missions de terrain ne reprend pas les données établies par Paul au cours des 3 dernières années et se borne à commenter les résultats de la présente mission.

Les dates de la mission ne correspondent pas aux dates pressenties dans les termes de référence. Le convoyage du véhicule qui devait servir à la mission a dû être annulé suite à des grèves sur le port de Marseille. La mission s'est scindée en deux étapes dont la durée cumulée a cependant respecté le projet initial.

CONTENU et DEROULEMENT de la mission

Il s'agissait avant tout de prendre des clichés de *Diceros bicornis longipes* puisque les dernières images datent selon nos renseignements de 1997 et sont imputables à Hubert Planton.

Durant la première mission, du 24 février au 7 mars 2005, nous avons donc recherché le site le plus favorable à l'installation d'un affût. Plusieurs endroits ont été repérés, un seul retenu. La topographie des lieux nous permettait à distance raisonnable (100 m environ) de surveiller une saline et un point d'eau où un rhinocéros connu de longue date par Paul Bour et son équipe avait coutume de venir.

Nous avons par ailleurs survolé en ULM de nombreuses zones dont le biotope était favorable au pachyderme mais difficilement accessibles par voie terrestre.

Nous avons aussi vérifié sur le terrain des informations récentes fournies par le réseau d'informateurs sur lequel s'appuie Paul Bour.

Ces repérages ont généré de nombreuses rencontres et débats avec les guides de chasse sur les zones desquels nous opérons. Nous avons également pu assister à des rendez-vous avec des informateurs et juger du mode opératoire de Paul Bour et de ses équipes après la collecte d'informations.

Entre les deux missions séparées de trois semaines environ, les équipes de Paul Bour ont poursuivi leur travail de surveillance du site choisi pour l'affût afin de s'assurer de la venue régulière de l'animal. D'autres endroits ont fait l'objet d'une surveillance accrue de façon à avoir une solution de rechange en cas de disparition de l'animal repéré.

Dans l'intervalle, alors que nous étions en France, Paul Bour nous a tenus au courant de l'avancement de la préparation.

Durant la mission du 27 mars au 13 avril 2005, nous nous sommes concentrés dans un premier temps sur la prise de vue à partir de l'affût sur lequel nous fondions beaucoup d'espoir. Après 5 jours en continu sur la zone et l'échec de la prise de vues, nous avons laissé une équipe sur place avec laquelle nous étions en relation 2 fois par jour de façon à pouvoir intervenir en cas de besoin.

Nous sommes alors partis vérifier la présence de traces récentes sur la zone de chasse n°16 située à l'Ouest de l'axe Garoua – Ngaoundéré le long de la rivière Faro..

Une dernière expédition nous a conduits sur les terres du Lamido de Rey Boubou.

Suite à la découverte de traces très fraîches dans cette zone, nous nous sommes à nouveau postés en affût.

À chacune de ces étapes, nous avons filmé, photographié le travail de terrain de Paul Bour tout en recueillant des données sur les sites visités.

La mission a pris fin après 2 jours de discussions concernant les perspectives et les conditions de développement d'un projet doté de moyens adéquats plus conséquents. Nous avons jugé de l'opportunité de lancer un programme de cyber-tracking. Nous avons aussi brièvement rencontré le coordinateur national de la mission rhinocéros et conservateur du parc de la Bénoué, Hassan Gomsé.

CONDITIONS et MOYENS mis en œuvre.

Conditions climatiques :

La période choisie pour la mission était a priori la plus favorable. Il s'agissait de la fin de la saison sèche lorsque la température ambiante est à son paroxysme et que les points d'eau se font rares. C'est aussi le moment de l'année où l'on dispose de la plus grande visibilité. Les herbes sèches (« la paille ») ont été brûlées par les feux de brousse. L'animal est alors moins mobile et dépend fortement d'un nombre limité de points d'eau.

Nous avons supporté des températures de 45°C à l'ombre. L'inconvénient de la saison est que le sol est sec et dur. Les empreintes sont donc rares et les animaux difficiles à pister. On ne peut plus les repérer qu'aux abords des points d'eau.

Selon le calendrier initial, il était prévu quelques jours de mission au tout début de la saison des pluies lorsque le sol est plus meuble et que les herbes sont encore basses. Il est alors encore possible à un véhicule de se déplacer partout. Le rhinocéros est cependant plus mobile. Malheureusement, nous n'avons pu opérer à cette période. Cette année, les pluies ont débuté entre le 15 et le 20 avril.

Logistique et moyens d'action :

La logistique :

Nous avons pour base Garoua, ville principale du nord du pays, accessible au départ de Douala et Yaoundé par les avions de Cameroun airlines 2 à 3 fois par semaine. L'axe goudronné Garoua-Ngaoundéré, en bon état, permet de rallier le camp du buffle noir dans le parc de la Bénoué en moins de 3 heures et le parc de Bouba Ndjida en 4 heures environ.

Sur place, nous nous en sommes remis à la logistique de Paul Bour qui possède en son nom propre un véhicule Toyota Landcruiser station wagon, (50000 km) avec 160 litres d'autonomie. En excellent état, celui-ci lui permet de transporter son équipe.

Bivouacs en brousse et hospitalité des guides de chasse (sur 4 zones différentes) ont facilité les étapes, ainsi qu'une halte au campement du parc national de Bouba Ndjida peu avant qu'il ne soit détruit à 80% par un incendie au début du mois de mars 2005.

Paul possède un ULM 2 places quasiment neuf, type Joker 300, parfaitement adapté au terrain, convertible en avion, avec lequel il dispose d'une autonomie de vol de plus de 7 heures et consomme environ 15l. d'essence par heure de vol. Il peut voler à très basse altitude. C'est l'engin idéal pour survoler la brousse à condition de pouvoir se reposer sur un maillage de terrains d'atterrissage suffisant, ce qui n'est actuellement pas le cas.

Sur le terrain, nous disposons de matériel photographique professionnel numérique Canon avec téléobjectifs de même marque. Nous étions en mesure de décharger nos fichiers sur ordinateur portable tous les jours. Nous avons une caméra de reportage Sony PD170 qui équipe les équipes TV en conditions difficiles.

Nous avons transporté pour Paul Bour un boîtier Vigil Box (de fabrication canadienne) pour le piégeage photographique (muni d'un appareil numérique), dont il possédait déjà un exemplaire.

Nous disposons également d'un téléphone-satellite de type Thuraya semblable à celui que possédait Paul Bour. Cette compatibilité de matériel a été le gage d'une bonne communication entre les équipes.

Enfin, nous avons en notre possession un GPS Garmin ainsi qu'un palm GPS « Garmin i Que 3600 », utilisable pour le cyber-tracking.

L'équipe :

Paul Bour vit depuis plus de 12 ans au Cameroun. Il était chargé jusqu'au mois de janvier 2005 de la logistique d'un camp de chasse sur la zone n°18bis et des opérations anti-braconnage hors saison de chasse. Il connaît bien le terrain de prédilection de D.b.l.. Habitué à travailler avec des pisteurs et à être confronté aux braconniers, il sait parfaitement nouer des relations et gagner la confiance des clandestins sans l'aide desquels il est difficile de glaner les informations indispensables. Sa formation militaire, ses qualités de topographe, ses aptitudes de mécanicien et sa résistance physique sont des atouts importants quand il faut passer de nombreuses journées en brousse. Son ancienne position et sa longue présence à Garoua lui ont permis de connaître à la fois la plupart des guides de chasse et les autorités, qu'il s'agisse des représentants du Minéf ou plus généralement du gouvernement.

Jusqu'à présent Paul Bour employait de façon intermittente plusieurs Camerounais qui travaillaient dans ses équipes anti-braconnage ainsi que quelques villageois ayant montré des aptitudes et une motivation particulière pour la recherche des rhinocéros. Depuis la cessation de son activité sur la zone de chasse, il emploie 5 personnes à temps plein pour un salaire de 75 euro par mois chacun, rémunère à la tâche des villageois et paie ses informateurs en fonction de la fiabilité des renseignements obtenus. Ayant travaillé jusqu'à présent de façon intermittente, l'équipe n'est pas encore totalement rôdée à un travail rigoureux.

LES DIFFERENTES EXPEDITIONS ET RESULTATS

1-Affût au Parc National de la Bénoué (trace n°3)

Quelques semaines avant la première mission et en concertation avec nous, Paul a sélectionné un site favorable à l'installation d'un affût. Situé dans le parc national de la Bénoué à 30 minutes de voiture du camp du Buffle noir, l'endroit est connu depuis 2002, date à laquelle Paul a retrouvé les premières traces de rhinocéros. Une saline bien dégagée et un point d'eau distant de 150 mètres environ sont visibles depuis deux surélévations choisies pour l'installation de 2 affûts. Une source à quelques centaines de mètres, au pied de laquelle des traces ont été régulièrement trouvées, demeure hors de portée du regard.

Durant la première partie de la mission (le 02/03/2005), nous nous sommes rendus sur place au départ de Garoua (2h30 de route + 40 min de marche) pour confirmer le choix du site. Nous avons pu constater que des braconniers avaient brûlé la savane environnante deux jours avant notre venue et que l'animal qui avait l'habitude de fréquenter la saline avait déserté les lieux, les traces très fraîches observées dans les semaines précédentes ayant disparu.

Dans l'intervalle des deux parties de la mission, les traces fraîches sont réapparues. Une équipe légère surveillait l'endroit. Elle a dû déloger une bande de braconniers qui venait puiser l'eau dans la source fréquentée par D.b.l. L'équipe elle-même, contrairement aux directives de Paul, campait à moins de cent mètres du point d'eau.

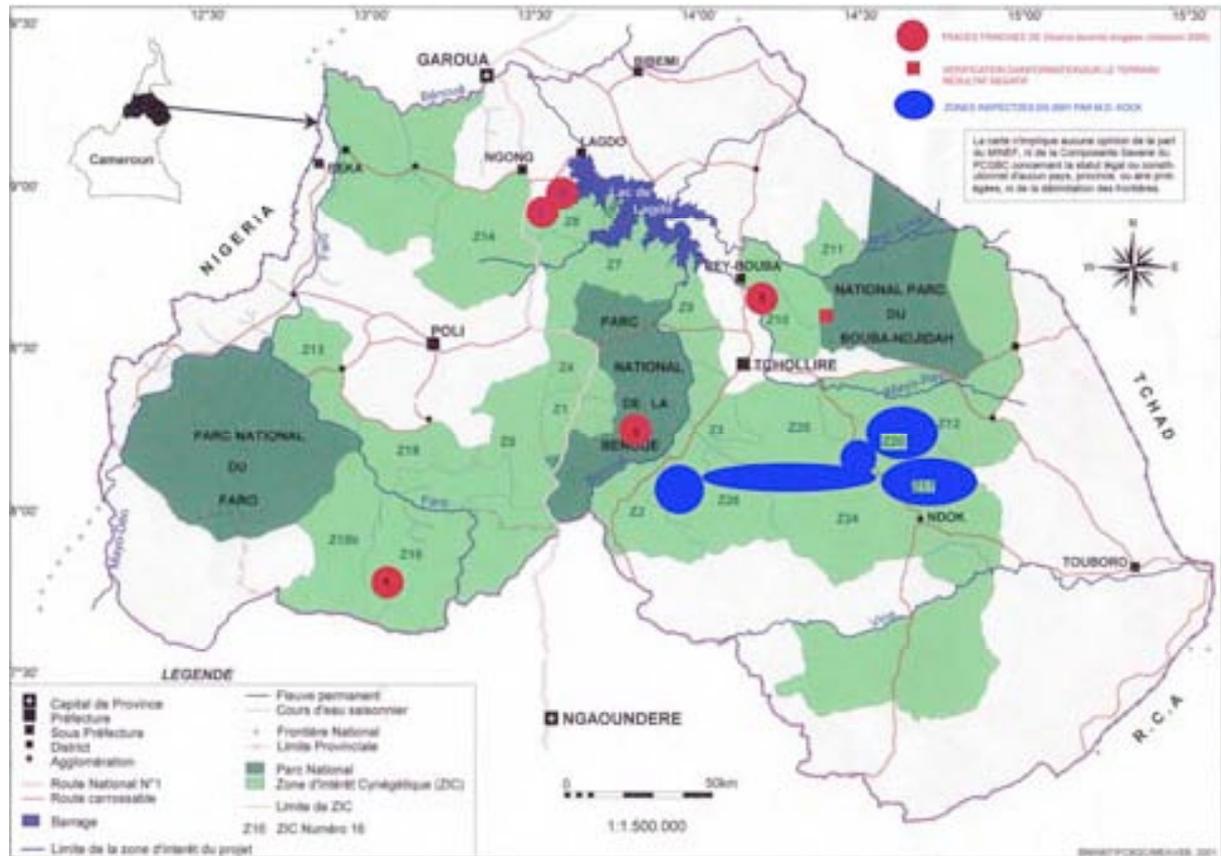
Nous avons rejoint le camp situé à 1 kilomètre de l'affût le mardi 29 mars en fin d'après-midi avec des vivres pour plusieurs jours et une équipe de 4 pisteurs. Malgré la présence du camp de l'équipe de surveillance établi par négligence à proximité de la saline et du point d'eau, des traces fraîches de moins de 24 heures étaient visibles à notre arrivée. Selon l'équipe, de nouvelles traces sont apparues à plusieurs reprises et durant la journée.

Installation des deux pièges photos au point d'eau et à la source. Le lendemain matin, nous effaçons les traces aux abords de la saline avant de nous poster dans les deux affûts dont nous modifions rapidement la configuration. Le soir même, après la première journée d'affût (T°= 45°C à l'ombre) : nouvelles traces d'un bref passage, visibles à la saline. L'animal est venu à notre insu, la saline n'étant pas entièrement visible de l'affût à cause des accidents de terrain. Ses déplacements diurnes sont confirmés. Nous déplaçons les pièges photos.

Ce sont les dernières traces fraîches qu'il nous sera donné de voir sur ce site. Dans les 4 jours qui suivent, l'animal ne fera plus aucun déplacement à la saline. Le sol extrêmement sec nous empêche de remonter ses traces (Seule la terre pulvérulente de la saline et le sol mouillé aux abords du point d'eau conservaient durant les premiers jours la trace nette de l'animal).

Vent tournoyant peu favorable et présence d'une équipe trop lourde sur le terrain sont sans doute à l'origine de cette désertion. De nouvelles traces fraîches réapparaîtront selon Paul Bour le 16 avril, après la fin de la mission.

Les pièges photos montrent la venue d'une girafe à la saline et de bubales, cobes de Buffon, cobes Défassa et babouins à la source. Grâce à l'appareil numérique, le nombre de prises de vue n'est plus limité et à la source, plus d'une centaine de photos sont prises chaque jour. Après 5 jours, nous décidons de quitter les lieux tout en laissant une équipe pour nous prévenir du retour éventuel de l'animal grâce à un téléphone satellite.



Sites explorés durant les missions 2001 (en bleu) et 2005 (en rouge).

2-Secteur du Faro (trace n°4)

Peu avant notre arrivée, dans le cadre de la préparation de la mission, Paul Bour avait envoyé aux confins sud de la zone de chasse n°16, non loin de la rivière Faro, un informateur du nom de Jacques, braconnier, vérifier si un rhinocéros dont il avait lui-même révélé l'existence à Paul circulait toujours dans la zone. De retour du Parc de la Bénoué, après une journée à Garoua, nouveau départ avec le braconnier.

Arrivée le 04 avril 2005 à « Faro Ouest », dans la zone n°16 du guide de chasse Pierre Guerrini. L'hospitalité de Charles Dugas de la Boissony, son assistant depuis 12 ans, est à souligner et permet d'envisager une coopération efficace à l'avenir. Charles dirige les opérations anti-braconnage, une fois la saison finie (peu de zones sont surveillées après la clôture de la saison). Bénéficiant de l'inactivité de la zone, nous demandons à nous rendre sur le site repéré par l'informateur, ce qui n'aurait pas été possible en période de chasse. Interrogé, Charles déclare n'avoir pas vu de traces de D.b.l. depuis de nombreuses années. Il doute fort de la présence de D.b.l. sur la zone.

Invité à nous accompagner, il se rend le lendemain matin avec nous à 1h30 de piste du camp, direction sud.

Après 30 min de marche, premières traces sur une résurgence d'eau dans le fond d'un « mayo » : Traces d'un vieux mâle selon Jacques, datant de la nuit passée soit moins de 24 heures. Elles sont les plus larges rencontrées jusqu'alors par Paul (voir trace 4). Il est cependant à noter que le sol sablonneux favorise l'écrasement de la trace. Néanmoins la mesure est identique sur de nombreuses traces découvertes en explorant la zone alentour. L'habitat, un fond de mayo couvert d'une végétation très dense, une zone de « Fituru » typique, est très favorable à D.b.l. Saline à proximité. Charles qui n'avait jamais vu de telles traces est très surpris. P. Guerrini et son assistant ne viennent jamais chasser dans cette zone reculée ; ils ne s'y aventurent jamais en reconnaissance non plus.

Poursuite de la reconnaissance des environs avec Paul et l'informateur: autour d'un petit point d'eau asséché de vieilles traces de même taille + traces qui pourraient être celles d'un jeune animal.

De retour au camp, photographie dans le lit du Faro qui fait face au camp d'empreintes très fraîches d'hippopotame qui, dans ce cas précis, ne peuvent être confondues avec celles de D.b.l.

3-Mayo Boki (trace n°1 et n°2)

Deux informateurs avaient récemment rapporté la présence régulière de D.b.l. le long du mayo Boki. Situé à moins d'1H30 de Garoua, mayo qui coupe l'axe Garoua-Nagaoundéré. habitat de prédilection de D.b.l. Bien que les activités humaines y soient nombreuses dans ses abords (villages, élevage, culture), cet endroit serait le refuge de plusieurs D.b.l. connus depuis longtemps de Paul Bour.

Durant la première partie de la mission, nous nous sommes rendus sur deux sites, le long du lit du mayo, accessibles par deux pistes différentes au départ de l'axe goudronné.

La proximité de Garoua rend la survie de D.b.l. assez surprenante. Les traces y sont pourtant régulières selon Paul Bour.

Sur le premier site, à moins d'une demi-heure de marche de l'endroit où nous avons garé le 4x4, découverte d'une couche de D.b.l. dans un « toléré », buisson très dense dans lequel D.b.l. passe ses journées. Le site se trouve sur les berges du mayo Boki. Datant de moins de 48h, les traces de 26 cm (trace n°1) sont non pistables en raison d'un sol trop sec. La présence d'un « Kikelia ? », arbre dont D.b.l. consommerait les fleurs, est un élément en faveur de la présence de *Diceros bicornis longipes*.

Dans la même journée, retour sur l'axe goudronné pour nous enfoncer dans le secteur Woubao, géographiquement proche du site précédent, le long de la piste du « campement des éléphants ». Halte à l'un des villages, chargement de l'un des informateurs de Paul puis marche. 30 min plus tard, alors que nous suivons le lit sablonneux du mayo, découverte d'une autre couche de D.b.l. dans le même type d'habitat. Des traces de 23 cm (trace n°2), taille nettement différente de la trace n°1, sont identifiables.

Paul Bour avait planté quelques mois plus tôt des cucurbitacées à cet endroit dans l'espoir d'attirer D.b.l.. Les pousses récentes sont arrachées à l'endroit des traces les plus récentes.

D.b.l. a pour territoire la zone de chasse d'un guide norvégien (zone n°8). Jusqu'à présent, Paul Bour se rend clandestinement sur cette zone, toujours soucieux de ne pas ébruiter l'existence de D.b.l.

Au retour, halte au village. Invitation du chef, déjeuner dans sa case. Le chef coopère activement avec Paul. Durant le repas, un villageois dit avoir croisé l'animal connu du village à plusieurs reprises un mois auparavant.

4- Rey Bouba : sur les terres du Lamido. (trace n°5)

Durant la seconde partie de la mission, nous explorons les environs de Rey Bouba suite à des informations collectées par l'équipe de Paul. Conduits par un braconnier, un certain « Danladi », qui a découvert les traces d'un animal non encore répertorié par Paul Bour, nous nous rendons sur place après une nuit sur la zone « Mayo Oldiri ».

Sur la route de Tchollire à Rey Bouba, inspection à deux reprises le long de la piste de mares asséchées où Danladi prétendait avoir vu des traces (voir points GPS en annexe). De vieilles traces sont effectivement présentes mais laissent une place au doute, de sorte qu'elles ne sont pas prises en compte.

Un informateur de Rey Bouba prétend connaître une grande saline que fréquentait régulièrement D.b.l.

Nous avons alors parcouru la zone de chasse du Lamido récemment concédée à l'amodiatiaire de la zone « Mayo Oldiri », Antonio Rigueira. En chemin, Danladi + pisteur vérifient les abords d'une grande mare. Retour en grande hâte : Des traces extrêmement fraîches (trace n°5), datant de moins d'une heure, marquent le sol très humide. Malgré le soleil, elles sont encore trempées. Nous pistons l'animal avec la plus grande discrétion jusqu'aux abords d'un mayo sablonneux (mayo Rey) dans lequel se perdent les traces. Environ à deux kilomètres de là, en traversant le mayo asséché, nous retrouvons une couche très récente. L'animal dérangé est probablement venu se reposer à cet endroit.

Aux alentours du camp, plusieurs salines recèlent des traces de même taille. Les mêmes traces sont retrouvées aux abords d'un « toléré » sur la rive du mayo Rey non loin du camp. Le gardien qui travaille sur place depuis près de 40 ans connaît l'existence de ce D.b.l. qu'il prétend solitaire sur la zone.

Les coordonnées géographiques de la mare nous ont permis de la situer à moins de deux kilomètres des mares asséchées inspectées en chemin et que nous estimions douteuses.

L'indicateur n'a jamais pu nous conduire jusqu'à la saline de grande taille où le Lamido venait autrefois observer ses animaux, et notamment D.b.l., assis sur des marches construites à cet effet...

Alerté par Paul sur la possible existence de D.b.l. sur la zone dont il vient de prendre la concession, Antonio Rigueira (qui gère 3 zones de chasse) se dit prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer l'avenir de l'animal.

5- Secteur Parc National de Bouba Ndjida.

Situé à un peu plus de 4 heures de voiture au sud-Est de Garoua, le parc national de Bouba Ndjida abritait autrefois une importante population de *Diceros bicornis longipes*. Nous sommes partis sur la base d'une information de l'équipe de Paul qui pensait avoir trouvé des traces le long du mayo Bidjou qui marque la frontière Ouest du parc.

Visite à Joachim Morales, le guide de chasse de la zone N° 11 sur laquelle se trouve le site. Suivant ses dires, aucun rhino ne vivrait plus sur sa zone depuis longtemps. Les dernières traces remontent à 8 ans en arrière. Le point GPS consigné par l'équipe de Paul nous conduit le long d'un petit mayo se jetant dans le mayo Bidjou. Résultat : aucune trace probante.

Avec l'ULM de Paul, basé temporairement au parc, survol du mayo Bidjou et de la partie sud-ouest du parc jusqu'à Hosséré Koum. Dans cette partie, les talwegs au pied des monts Koum, à la limite sud du parc, présenteraient une densité de végétation favorable à D.b.l. Malheureusement, à cause de cette densité qui offre un abri compact, il est impossible de repérer un animal dans un tel habitat à partir de l'ULM.

En 1977, un survol en avion avait pourtant permis de dénombrer 17 individus dans les limites du parc. La technique consistait alors à rechercher les individus, non pas devant l'avion, mais en se retournant après le passage de l'avion, les animaux sortant alors de leur cache. On peut penser que les rhinocéros survivants de nos jours sont nettement plus farouches que leurs aînés et rendent cette technique plus aléatoire.

Un second vol effectué par Paul le lendemain dans la partie située au nord du campement principal a mis en évidence la présence de nombreux troupeaux de bétail conduits par les pasteurs Bororos dans l'enceinte du parc. Les conflits entre les Bororos et la faune sauvage ne favorisent évidemment pas la présence de D.b.l. Hormis aux environs immédiats du campement, la faune très éparse et en très faible densité témoigne d'un intense braconnage tout comme les fumées multiples qui montent dans le périmètre du parc.

La piste d'atterrissage du parc en très bon état permet de se poser et de décoller en toute sécurité.

Le lendemain, survol du parc de la Bénoué dans le secteur du Buffle noir et du Bel Eland. Atterrissage de l'autre côté de l'axe Garoua-Ngaoundéré sur la zone n°5 gérée par le guide de chasse Jean-Jacques Dumont. Ce dernier a fait dégager une piste d'atterrissage pour l'usage de Paul. Selon lui, pas de trace de D. b.l. sur sa zone depuis de nombreuses années. Guide apparemment favorable aux recherches de Paul.

Retour sur Garoua en survolant les zones d'habitat favorables.

DISCUSSION

1- Commentaire sur les conditions de travail de P. Bour

Jusqu'au début de l'année 2005, Paul Bour n'a consacré qu'une partie marginale de son temps à la recherche de D.b.l. Ses activités au sein de la zone de chasse n°18bis ayant pris fin au mois de février dernier, il lui consacre désormais la plupart de son temps en attendant de trouver une activité rémunératrice. Il a pu ainsi préparer notre venue et nous guider tout au long de la présente mission.

L'action de P. Bour doit être prise en considération dans la durée. Il commence seulement à récolter les fruits d'un travail de fond qui consistait à mettre sur pied un réseau d'informateurs sur lequel s'appuyer sur toute l'aire de distribution potentielle de *Diceros bicornis longipes*. Ces informateurs sont des braconniers ou des villageois dont la mise en confiance demande plusieurs semaines, parfois plusieurs mois. Il s'écoule souvent des mois entre le premier contact noué par un équipier de Paul avec un informateur et le moment où celui-ci accepte de collaborer puis de conduire Paul sur un site potentiel. Ce processus est le plus souvent émaillé de rendez-vous manqués, de faux renseignements, de marches inutiles... Mais au fil du temps, les renseignements sont de plus en plus fiables et les résultats de plus en plus probants. La confiance à présent s'est installée. Cependant chaque nouveau contact lui rappelle qu'il ne faut pas brûler les étapes. Toute précipitation conduit à un échec et à la méfiance des informateurs. Il faut souligner également que toute vérification d'information est longue.

Une fois l'information acquise, Paul envoie une équipe d'une ou deux personnes munies d'un GPS se rendre sur les lieux pour juger de son intérêt. En fonction de celui-ci Paul se rend lui-même sur place pour valider les résultats. Mais ses équipes se déplacent par les moyens locaux et le processus est gourmand en temps. Par ailleurs, il n'y a pas actuellement de moyen de communication entre les équipes en mission et P. Bour à Garoua. Les malentendus sont fréquents.

Paul Bour a jusqu'à présent choisi de travailler dans la plus grande discrétion. Tous les guides de chasse ne sont pas au courant de ses recherches et ses missions se sont longtemps

déroulées à l'insu de tous. Désormais, il travaille en collaboration avec le Minéf et notamment avec Hassan Gomsé, coordinateur national du programme rhino et conservateur du Parc de la Bénoué.

Le recrutement de son équipe qui travaille depuis le début 2005 à temps plein s'est fait sur la base de précédentes collaborations sur les zones de chasse. Aucun de ses aides n'a de formation en biologie. La communication est parfois difficile ; informations et directives ne produisent pas toujours le résultat escompté. Les pisteurs doivent acquérir de l'expérience. L'équipe doit assurément se rôder.

2- Traces de *Diceros bicornis longipes*.

Le pistage des D.b.l. s'est avéré impossible. En fin de saison sèche, les empreintes marquent difficilement le sol très dur. La période optimale pour le pistage se situe après les premières pluies (approximativement le 15 avril) lorsque tous les secteurs sont encore accessibles et que les herbes sont encore basses. Cependant, selon Paul Bour, D.b.l. devient alors beaucoup plus mobile et la méthode de l'affût n'est plus adéquate.

A notre connaissance, aucune référence bibliographique ne comporte de dessin ou de photographie d'empreinte de D.b.l. Il est donc impossible de se référer à quelque document que ce soit. Seule la dénomination « longipes » met l'accent sur la longueur du pied ou des doigts.

Les 5 traces fraîches que nous avons pu inspecter au cours des 3 semaines de la mission avaient toutes la même forme générale que nous comparons à une fleur de Lys, laissant apparaître un doigt central largement proéminent et deux doigts latéraux grossièrement symétriques. Chacune des 5 traces était visible en plusieurs endroits ce qui limitait grandement les risques d'erreur dans l'interprétation du nombre de doigts. Leur taille variait de 22 à 30 centimètres dans leur plus grande largeur. La mesure de la longueur de la trace nous semble plus aléatoire dans la mesure où aucune d'entre elles ne présente de talon de façon régulière contrairement à ce que l'on peut observer dans les autres espèces et sous espèces. Conformément aux conclusions de MD Kock, il nous semble difficile de distinguer les différentes traces autrement que par leur taille, l'apparence n'offrant pas de critère de nature à les différencier avec fiabilité.

La confusion avec les empreintes d'hippopotame si elle est possible de façon isolée, sur certains types de sol et en cas d'anomalie génétique chez certains hippopotames (?), nous semble improbable sur un échantillon de plusieurs traces du même individu et moins encore lorsque la forme générale s'avère la même sur plusieurs animaux en plusieurs secteurs géographiques distincts. Les 4 doigts de l'hippopotame sont repérables à un moment ou à un autre sur une série de traces et l'erreur ne nous semble possible que sur un échantillon très réduit d'empreintes.

Il serait d'ailleurs intéressant de savoir si Hubert Planton, auteur des dernières photos disponibles de D.b.l., dispose de photographies de traces et surtout de photographies de la face plantaire du pied de la femelle anesthésiée en 1997, élément essentiel qui couperait court à toute polémique.

Paul Bour et son équipe parcourent depuis plusieurs années la zone de distribution camerounaise de D.b.l. Ils ont acquis une expérience en matière de traces qui ne saurait être démentie, l'erreur restant cependant possible. Chaque trace doit bien sûr être confirmée et validée. Mais souvent, c'est un faisceau d'indices qui permet si ce n'est de confirmer du

moins de conforter la décision sur l'origine de traces. L'habitat est l'un de ceux-ci. L'habitat de prédilection caractéristique ou « fituru » comporte une végétation dense en taillis difficile à pénétrer.

Il est par ailleurs à préciser que sur aucun des sites visités nous n'avons retrouvé de déjections de D.b.l. Notre manque d'expérience est peut-être en cause. Le fait que nous n'ayons pas pu pister les animaux sur de longues distances également. Hormis les cucurbitacées arrachées, nous n'avons détecté aucune preuve claire d'arrachage de feuillage, preuve de l'alimentation de D.b.l.

Durant la mission, la confirmation de l'origine des 5 traces a toujours reposé sur les empreintes au sol et la découverte de couches où l'animal est venu se reposer à l'abri des taillis.

3- Obtention de photographies de D.b.longipes

Malgré l'échec dans l'obtention de clichés de D.b.l. durant la mission, nous restons persuadés que l'obtention de photographies doit rester un objectif prioritaire du programme de protection de cette sous-espèce.

Outre l'impact psychologique de telles images sur les autorités camerounaises et sur les différentes institutions internationales qui pourraient mettre en doute l'utilité d'un programme de sauvegarde, il est évident que les pièges photographiques peuvent apporter la preuve de l'existence, de la localisation des individus, faciliter leur identification et renseigner sur leurs comportements.

Les difficultés rencontrées

Bien que la présence et les activités humaines ne semblent pas dissuader D.b.l. de s'approcher, les braconniers présents en tout point du territoire et notamment dans les parcs nationaux camerounais perturbent le comportement de D.b.l., déjà repoussé dans ses derniers retranchements. Ils attisent sa méfiance même quand ils ne s'en prennent pas directement à lui. Les derniers individus ne doivent leur survie qu'à leur extrême discrétion. La présence d'un camp de braconniers à proximité de l'affût choisi, le nombre trop important de pisteurs dans notre camp de base ont créé des perturbations qui ont fini par repousser l'animal que nous espérons filmer.

Il est clair que la quasi-disparition de D.b.longipes du nord Cameroun a rendu l'animal étranger à la population et aux pisteurs qui ne connaissent plus le comportement du rhinocéros. L'odorat extrêmement développé et la méfiance exacerbée de D.b.l. ne sont plus des données évidentes aux yeux des pisteurs. Malgré de nombreux avertissements, ils n'ont pas hésité à venir jusqu'aux affûts en cours de journée sous n'importe quel prétexte. A notre insu, ils sont venus puiser de l'eau dans la mare où l'animal venait s'abreuver. Sauf à respecter des conditions très strictes, l'affût n'est donc pas la meilleure solution pour surprendre D.b.l. Nos effluves l'ont probablement prévenu de notre présence en raison de vents tournoyants fréquents.

Le piégeage photographique est un moyen très efficace d'obtenir des clichés une fois repérées les habitudes d'un individu. Les salines et les points d'eau demeurent les endroits les plus favorables pour placer les pièges photographiques. Nous avons joué de malchance à plusieurs reprises. Nous avons deux boîtiers à notre disposition et devons choisir parmi 3 sites ceux

qui nous semblaient les plus favorables. A deux reprises, l'animal est venu à l'unique endroit dépourvu de boîtier !

Les braconniers présentent la menace la plus importante susceptible d'annihiler ces efforts. Même camouflés, les boîtiers demeurent visibles pour un œil averti. Avant notre arrivée, P. Bour a collecté des clichés de braconniers regardant avec méfiance l'objectif ! Sans surveillance, les boîtiers sont fréquemment volés. P. Bour a connu ce type de désagrément plusieurs fois. L'installation des pièges demeure selon nous indissociable d'une surveillance régulière, même si les appareils numériques qu'ils contiennent ne saturent plus comme les appareils argentiques limité dans leur nombre de poses.

4- Utilisation de l'ULM

Le « Joker 300 » que possède Paul Bour est un engin particulièrement efficace pour reconnaître en un temps record des zones difficilement accessibles par voie terrestre. Il faut cependant disposer de pistes d'atterrissage. Il en existe peu sur l'aire de distribution de D.b.l. Les zones de chasse qui possèdent une piste d'atterrissage en bon état sont les suivantes : PN Bouba Njida, zone 18bis, zone 12, zone 5, PN Bénoué-camp Bel Eland, Zone 7 : 2 pistes, Zone 8. Dans la plupart des autres zones, la création d'une piste est facilement envisageable. La plupart des guides de chasse n'y sont pas opposés, mais s'interrogent sur la réaction de l'administration camerounaise.

Selon P. Bour, le coût d'une piste d'atterrissage est tout au plus de 600 euros, correspondant au coût d'une journée de travail d'une niveleuse. Dans certaines zones plus difficilement accessibles, une journée de travail d'une équipe munie de machettes et de haches suffit.

Paul Bour envisage de baser son ULM à 12 km de Garoua en direction de Ngaoundéré sur la piste de Kismatari où se trouve la plantation et les locaux de Michael Walter, autre membre fondateur de l'association Symbiose.

Le comptage de D.b.l. à partir de l'ULM est à notre avis illusoire compte tenu du comportement très farouche de l'animal. L'étendue du territoire rend la recherche très aléatoire. Mais si le maillage de terrains d'atterrissage s'étoffait, il serait possible d'établir une communication entre des équipes au sol et l'ULM qui pourrait intervenir à la demande et être sur zone en un temps compatible avec l'exploitation d'informations en temps réel. Actuellement basé à Garoua, il faut plus de 30 min à l'ULM pour atteindre les premiers sites connus pour abriter D.b.l.

L'intérêt de l'ULM réside également dans son efficacité dans la lutte anti-braconnage. Il permet de repérer les camps de braconniers dans les endroits les plus reculés. Combinée à une action terrestre, son efficacité peut être redoutable et particulièrement dissuasive si les braconniers savent que le passage de l'ULM précède de peu l'arrivée de patrouilles anti-braconnage.

5- Pression du braconnage

La pression du braconnage est très forte sur l'ensemble du territoire fréquenté par D.b.l. Les perturbations sont importantes et influent probablement sur le comportement de D.b.l. La plupart des braconniers ne chassent que le gibier de taille moyenne, principalement les antilopes, babouins, et cobes. Le braconnage de D.b.l. qui demande des armes différentes et suit selon toute vraisemblance des filières distinctes est sans doute réservé à quelques

braconniers. Selon les pisteurs, la demande proviendrait du Nigéria. Les cas de braconnage seraient rares mais réguliers. Paul Bour collecte régulièrement des informations. Selon ces informations qui restent non confirmées : 1 D.b.l. aurait été abattu dans le nord du PN du Faro en 2001, 1 autre abattu en 2003 ou 2004 dans le secteur de Rey Bouba, un jeune animal aurait été attrapé au collet en 2003 tandis qu'un informateur signale le braconnage de 3 D.b.l. en 2003.

Le travail de terrain de Paul Bour joue un rôle de dissuasion important pour la protection de D.b.l. P. Bour est désormais connu de certains braconniers qui savent qu'il s'intéresse à cet animal et qu'il est dangereux pour eux de braconner un tel gibier. L'effet dissuasif porte sur les répercussions que pourrait avoir le braconnage d'un rhinocéros s'ils venaient à être pris.

P. Bour a eu connaissance de cornes de D.b.l. qui circulaient dans Garoua. S'étant fait passer pour un acheteur potentiel, il a réussi à envoyer l'un de ses pisteurs avec un appareil photo pour contrôler la marchandise. Le vendeur anonyme a rendu l'appareil avec la photographie de la corne (voir photo).

6- Récolte de données- Intérêt du « cybertracking » dans le cas de D.b.l.

Le cybertracking permet de récolter très facilement des données de terrain et de les consigner dans un agenda électronique muni d'une antenne GPS. Equipé d'un logiciel de saisie de données, l'ordinateur de poche présente l'intérêt d'être très facilement utilisable par des pisteurs sans formation particulière. Il s'agit de cocher des icônes en fonction des données rencontrées sur le terrain. En présence de trace, il suffira de cocher l'icône représentant la trace de D.b.l., un écran viendra alors donner le choix entre différentes tailles puis un autre écran le choix sur l'âge des traces, etc... Chaque donnée est enregistrée avec ses coordonnées géographiques. De retour de mission, les données relevées par chaque pisteur sont transférées sur un ordinateur central et s'affichent sur une carte de la zone concernée. Elles peuvent ensuite être analysées très simplement en fonction des critères désirés.

P. Bour estime que le principe du cyber-tracking est tout à fait adapté au cas de la saisie de données concernant D.b.l. La dispersion géographique sur une aire qui couvre environ 250 Km x 300 Km ne lui permet pas de se rendre personnellement sur chacun des sites lors de chaque reconnaissance. Grâce à ce système, il pourrait confier à certains pisteurs sélectionnés un cyber-tracker et recueillir les données à chaque retour de mission. Cela lui permettrait en outre, grâce aux coordonnées géographiques, de vérifier que les équipes se sont bien rendues sur les sites indiqués. Les seules incertitudes concernent la résistance du matériel et la fiabilité des pisteurs dans la saisie. Mais le système cybertracker est conçu spécialement pour une simplification maximale de la saisie des données et a fait ses preuves en ce sens.

Au cours de la mission, nous nous sommes attachés à recueillir en concertation avec P. Bour les données qui présentaient un intérêt dans le cas de D.b.l. Il reste maintenant à programmer le logiciel en fonction des critères demandés, à l'adapter au cas précis de la saisie de données sur D.b.l. dans la zone de distribution connue. Nous disposons désormais des éléments nécessaires à la programmation. Celle-ci pourra être entreprise dans le cas de la mise en place ultérieure du projet.

EVALUATION DE LA POPULATION EXISTANTE de D.b.longipes

La mission de 3 semaines que nous avons effectuée est loin d'être suffisante pour autoriser une évaluation de la population actuelle de *Diceros bicornis longipes*. Grâce à la préparation réalisée par Paul Bour et son équipe, nous nous sommes directement rendus sur des sites étroitement surveillés et n'avons eu qu'à constater la présence de traces. Seules les empreintes inspectées dans le secteur Rey Bouba étaient nouvelles pour Paul Bour et permettent de comptabiliser un individu supplémentaire dans la population connue jusqu'alors.

Les 5 traces fraîches semblent correspondre à 5 animaux distincts car la distance séparant les différents sites est importante et la taille des empreintes différente. Seules les traces trouvées le long du Mayo Boki (distantes de 2,7 km à vol d'oiseau) peuvent prêter à discussion. Leurs tailles sont pourtant différentes et laisse croire à la présence de deux individus distincts (26 cm et 23 cm). (Paul Bour, pour avoir surveillé ces traces depuis plus de 2 ans, est persuadé qu'il s'agit de 2 animaux distincts).

Si l'on s'en tient aux résultats obtenus lors de cette mission, à la fiabilité des informations constatées sur le terrain et à la méthode de validation et de comptabilisation des traces, on peut considérer comme réaliste de prendre comme base de travail le comptage effectué par Paul Bour et le chiffre d'une trentaine d'individus avancé. Il faut maintenant vérifier chacune des localisations établies. Cela demandera plusieurs mois. Cette seule considération montre les limites d'un tel recensement. Prenant en compte la dispersion des différents sites et leur accès difficile, il faut déployer des moyens importants pour vérifier dans un laps de temps raisonnable la totalité des sites et avoir une vision « instantanée » des effectifs de D. b.l.

Toute la limite du décompte de Paul Bour tient dans cette impossibilité. Ses moyens actuels ne lui autorisent qu'une surveillance site après site, de sorte que certaines données datent de plus d'une année et ne sont peut être plus valides lorsqu'il finit un cycle de surveillance. Ajoutons à cela, le nombre toujours plus important d'informations qui s'accumulent et sont de plus en plus fiables à mesure que le temps passe. Il en ressort qu'un décompte réaliste ne peut être obtenu à l'avenir qu'avec des effectifs et des moyens plus importants.

Il est en tout cas intéressant (voir carte) de constater que les secteurs visités lors de cette mission (Mayo Boki, PN Bénoué, Sud Faro et Mayo Rey) sont différents des secteurs parcourus lors de la mission effectuée en 2001 par Michael D. Kock (Makat rhino range area, Hossere Kourouk area, Kotape rhino range area, South of Kotape, Hossere Agba and Mayo Maroum area). Tous les secteurs explorés en 2001 sont situés dans une zone circonscrite restreinte, à l'Est du parc de la Bénoué et au sud du parc de Bouba Ndjida. Il est compréhensible que MD Kock, compte tenu du temps imparti, presque trois mois, se soit limité à ce secteur jugé favorable à D.b.l. Mais il est plus difficilement compréhensible que l'on ait extrapolé ces résultats à l'ensemble de l'aire de répartition autrefois occupée par D.b.l.

Les résultats de la présente mission apportent la preuve que D.b.l. survit en dehors de la zone explorée en 2001. Les secteurs explorés par P. Bour depuis 2001 et que nous n'avons pu visiter faute de temps sont donc également susceptibles d'abriter d'autres individus. Son décompte n'en est que plus digne d'intérêt.

Les 5 individus confirmés en 2001 et les 3 autres possibles sont donc a priori différents des 5 individus repérés lors de la présente mission. Seul l'individu du parc de la Bénoué peut être éventuellement confondu avec l'un des deux individus de la zone dénommée MRRA (Makat rhino range area) par M.D. Kock. (La taille des traces ne peut être comparée compte tenu de la différence de méthode). Il est cependant aléatoire de vouloir ajouter les deux effectifs compte tenu du temps écoulé entre les 2 missions et du braconnage. Mais les résultats obtenus lors des deux missions offrent des perspectives qui incitent à l'optimisme pour le reste du territoire.

REMARQUE SUR LA PRESENCE DE LYCAONS (Lycaon pictus)

Il est très intéressant de constater que l'aire de répartition du lycaon au Cameroun (lyacon pictus) se superpose grossièrement avec celle de D.b.longipes. Le Lycaon affectionne la savane arborée qui forme le biotope principal de la zone comprise entre le PN du Faro et le PN de Bouba Ndjida. Animal également en voie d'extinction au Cameroun, le Lycaon est dans une situation comparable à celle de D.b.l. De la même façon que D.b.l. est très rarement aperçu, le lycaon fait l'objet d'observations peu fréquentes mais régulières. Le rapport du biologiste allemand Thomas Breuer publié après deux années de recherche sur le terrain en 2000 et 2001, avance un chiffre de 50 lycaons dans le nord du Cameroun.

Durant la mission, nous avons systématiquement interrogé les informateurs sur la présence de lycaon pictus et avons récolté des informations sur la localisation de plusieurs meutes, notamment à la limite de la zone N°18bis et de la zone N°16, et sur la zone d'Alain Raoul N°26, au niveau d'Hosséré Bansi, zone d'investigation de MD Kock lors de la mission 2001. Ces informations qui corroborent les données de T.Breuer demandent à être vérifiées, elles le seront par Paul Bour à l'occasion de mission concernant D.b.l. puisque ces zones sont également connues pour abriter plusieurs individus. Selon d'autres informations recueillies mais non confirmées, 2 lycaons auraient été abattus en 2005, l'un par un guide de chasse qui aurait ensuite licencié son pisteur pour avoir abîmé la peau en prélevant des lambeaux utilisés ensuite en médecine traditionnelle, l'autre par un braconnier qui l'aurait attrapé par erreur dans un collet et qui conserverait la peau chez lui pour la vente. Envoyé à Tcholliré pour vérifier l'information, le braconnier-informateur « Danladi » est revenu avec les mesures de la peau. Le braconnier refuse pour l'instant de montrer la peau à un Européen.

RECOMMANDATIONS

1- Stratégie de discrétion

La mission a permis de mettre en évidence cinq traces fraîches distinctes dans des secteurs différents, en moins de trois semaines, ce qui tend à démontrer la fiabilité du travail de Paul Bour et la préparation efficace accordée à cette mission. Nous ne nous sommes pourtant pas rendus sur les sites confirmés en 2001. Et si l'on se réfère à la carte établie en août 2004 par P. Bour, bien des sites doivent encore être validés. Nous pensons donc que le travail doit être poursuivi mais que l'hypothèse d'une population dépassant une trentaine d'individus doit être

sérieusement prise en considération et servir de base de travail en attendant la confirmation de tous les sites supposés abriter D.b.l.

La stratégie qui doit prévaloir selon nous dans les trois années à venir doit se baser sur une grande discrétion à l'image du travail entrepris jusqu'à maintenant par P. Bour. Il ne doit pas s'agir de mettre en place un programme de sauvegarde des derniers rhinocéros noirs de l'Ouest mais seulement de soutenir les actions anti-braconnage sur la zone comprise entre le PN du Faro à l'Ouest et le PN de Bouba Ndjida à l'Est. C'est au prix de cette discrétion que l'on pourra mettre en place une lutte efficace contre les braconniers sans éveiller l'intérêt de commanditaires à l'affût du moindre renseignement. Une telle discrétion aura en outre l'avantage de ne pas braquer les villageois. Ces derniers connaissent les individus qui vivent sur leurs terres. S'il s'avérait qu'un programme de sauvegarde vienne entraver leur liberté d'action, ils pourraient s'en prendre à D.b.l. afin d'éviter toute contrainte. Il en va de même de certains guides de chasse qui taisent certaines informations par crainte de voir leurs zones amputées pour la protection de D.b.l.

Il est cependant évident qu'une telle discrétion ne peut s'envisager à long terme. Un programme de grande ampleur ne peut être établi sans le consentement ni la participation active du Minef. Les conditions de la collaboration avec le Minef devront être étudiées de façon à être aussi efficaces que possible.

2-Paul BOUR, l'homme de la situation.

Le travail entrepris par P.Bour depuis plus de trois ans nous a paru parfaitement adapté au cas de *Diceros bicornis longipes*. Paul Bour nous semble être l'homme de la situation lors de cette première phase de recensement et de surveillance. Il connaît bien le terrain en question pour l'avoir parcouru en tout sens lors de ses activités antérieures, ses qualités de mécanicien et ses aptitudes de bricoleur sont des atouts majeurs en brousse africaine, ses capacités de réflexion, d'organisation et d'analyse sont à la hauteur de la situation et sa motivation est pour l'instant intacte. Ses notions de « fofouldé », langue locale, sont également un élément en sa faveur. Il entretient par ailleurs de bonnes relations avec la plupart des guides de chasse.

Il a prouvé par sa ténacité que les conclusions qui ont suivi le rapport de la mission de 2001 étaient sans doute erronées. Il est prêt à poursuivre son travail à condition qu'il puisse subvenir à ses besoins dans le même temps et qu'il ait les moyens adéquats pour continuer d'avancer. Conscient de ses faiblesses en matière de formation scientifique, il acceptera un appui scientifique lorsque le besoin s'en fera sentir.

Son équipe : Les pisteurs camerounais ne nous ont pas impressionnés par leurs aptitudes et leurs motivations, comme le remarquait M.D. Kock après sa mission en 2001. Sans doute le manque de confrontation avec D.b.l., animal quasi disparu, est-elle à l'origine de cette inexpérience. Seuls les braconniers qui servent d'informateurs nous ont paru à la hauteur de la tâche. Ils restent cependant difficilement contrôlables pour un travail suivi à long terme, bien que deux d'entre eux soient maintenant des indicateurs particulièrement fiables et réguliers de Paul Bour. Le reste de l'équipe, de bonne volonté, manque selon nous de rigueur et de fiabilité. Peut-être le statut incertain de leur emploi pèse-t-il sur leur motivation. (Nous ne doutons cependant pas de leurs aptitudes à moyen terme). Paul Bour doit surveiller étroitement le travail accompli et ne peut se reposer librement sur ses équipiers.

Il faut donc donner à Paul Bour les moyens de poursuivre son action, moyens financiers, matériels mais également humains. Considérant le territoire à couvrir, les difficultés d'accès et la lenteur du processus de récupération puis de vérification des informations, la mise en place d'une seconde équipe de travail doit être envisagée. Dans tous les cas de figure, la communication entre la base de Garoua et les équipes sur le terrain doit être améliorée notamment par l'acquisition de plusieurs téléphones satellitaires de type «Thuraya ». L'achat de motocyclettes pour le déplacement des équipes demande à l'heure actuelle une infrastructure trop importante pour l'entretien des véhicules, préoccupation majeure, qui de surcroît monopoliserait une personne à temps plein. Si une seconde équipe devait voir le jour, un véhicule tout terrain serait indispensable.

3- Objectifs prioritaires

Dans les trois années qui viennent, 2006, 2007 et 2008, deux priorités doivent être retenues :

a- Lutte accrue contre le braconnage.

Il nous paraît indispensable pour protéger D.b.l. de diminuer la pression du braconnage actuellement extrêmement forte sur son aire de répartition potentielle. La présence de patrouilles régulières sur les zones susceptibles d'abriter D.b.l. est de nature à dissuader le braconnage courant et de nature à gêner le braconnage spécifique à l'encontre de D.b.l. Une telle action ne saurait cependant être efficace sans l'appui des équipes travaillant sur les zones de chasse. Cette lutte anti-braconnage utile à la fois aux guides de chasse, soucieux de sauvegarder leur potentiel de chasse, et à la protection de D.b.l. doit faire l'objet d'une négociation (cf liste des zones de chasse favorables à une collaboration pour la sauvegarde de D.b.l.). Peut-être faut-il envisager une aide à la lutte anti-braconnage des acteurs privés ? Du côté des autorités camerounaises, nous tenons pour information que des budgets du WWF-Cameroun prévus pour la lutte anti-braconnage sur la zone concernée n'ont pas été distribués, faute d'utilisation effective sur le terrain.

Dans le cadre de la lutte anti-braconnage, le maillage de pistes d'atterrissage pour ULM doit être étoffé de façon conséquente. Cela peut être l'une des conditions de l'aide à l'anti-Braconnage accordée aux guides de chasse, l'autre étant la surveillance des pièges photographiques installés sur leur zone. Au préalable, l'utilisation de l'ULM et la création de pistes doivent faire l'objet de clarification avec les autorités camerounaises. L'utilisation des pistes pour le comptage de la faune qu'il est prévu de mettre en place de façon effective est un argument favorable.

b- Programme de piégeage photographique

Nous préconisons l'installation de pièges à grande échelle sur les sites sélectionnés par Paul Bour. La mise en évidence et l'identification des individus nous semble un objectif prioritaire à la fois pour la connaissance et la protection de D.b.l. mais aussi pour convaincre les autorités camerounaises de collaborer plus activement et les institutions internationales qui doutent de l'opportunité d'une action pour la sauvegarde de D.b.l. Une action de sensibilisation de grande envergure pourra être entreprise dès l'obtention des premiers clichés de l'animal.

Dans un premier temps, l'emploi de méthodes plus invasives ne nous paraît pas opportune. Leur usage (notamment la capture, l'immobilisation et la pose de balise satellite) pourra être rediscuté à l'issue de cette première phase de recensement.

2- Autres propositions

a- Initiation d'un programme de « cyber-tracking »

Destiné à collecter des données tant sur l'environnement de D.b.l. que sur l'animal lui-même, ce projet nous semble judicieux (le projet de conservation du Rhinocéros de Sumatra est basé sur l'utilisation combinée du « cyber-tracking » et du piégeage photographique). Il est nécessaire de prévoir l'achat de plusieurs cybertraqueurs (ordinateurs de poche équipés de GPS), d'une unité PC et d'adapter la programmation du logiciel au cas de D.b.l. Il faut ensuite former les pisteurs à son utilisation.

b- Protection du Lycaon

Il nous paraît également judicieux de lancer un projet de protection du Lycaon dont la première phase consistera en une récolte de données. Cela permettra de rentabiliser les opérations sur le terrain sans occasionner de dépense supplémentaire ni alourdir de façon démesurée la charge de travail. La récolte de données pourra se faire de façon simultanée grâce aux cybertraqueurs pour D.b.l. et pour Lycaon pictus. Selon P. Bour, que nous avons déjà sensibilisé au cas du Lycaon (« Safali » en fougouldé), il sera plus facile de convaincre les villageois et les braconniers de collaborer et de fournir des informations sur le lycaon que sur D.b.l. compte tenu du peu d'intérêt qu'ils accordent à l'animal.

c- Mission d'exploration au Tchad.

La survie de D.b.l. de l'autre côté de la frontière, au niveau de la zone opposée au PN de Bouba Ndjida ne peut être exclue. Selon des informations non confirmées, un pilote d'avion léger aurait observé deux individus en survolant cette zone à basse altitude il y a environ deux ans.

PROPOSITIONS PRATIQUES POUR LA SAISON 2006

Selon nous, la saison 2006 doit être mise à profit pour lancer un programme de piégeage photographique sur une quinzaine de sites différents. Les sites restants seront explorés lors de la saison suivante. La reconnaissance des sites sera entreprise dès le début de la saison. En présence d'indices confirmant la présence de D.b.l. les pièges photographiques seront installés dès le mois de janvier 2006 et leur pose se poursuivra tout au long de la saison. Les reconnaissances et les poses devront au préalable, et lorsque cela sera possible, recevoir l'agrément des guides de chasse concernés. Une participation de leur part est souhaitable sous la forme d'une surveillance des sites abritant des boîtiers photographiques pour limiter au maximum les risques de vol ou de détérioration du matériel.

Les guides de chasse seront contactés dès leur retour sur les zones de chasse, c'est-à-dire, dès le mois de novembre ou décembre 2005 de façon que les pièges photographiques soient installés avec leur accord durant le premier trimestre 2006.

Dans le cas où une suite favorable serait donnée aux mesures préconisées ci-dessus, nous proposons, durant la saison la plus favorable, soit de janvier à juin 2006, d'appuyer Paul Bour et de participer à la phase de mise en place:

- 1- du programme d'installation et de suivi des boîtiers photographiques,
- 2- du lancement du projet de collecte de données par « cyber-tracking »,
- 3- d'un programme d'étude et de protection du lycaon en concertation et avec l'appui de notre ami Greg Rasmussen qui dirige le projet « Painted Hunting Dog » au Zimbabwe.

Mai 2005

RAPPORT MISSION RHINOCEROS NOIRS DU CAMEROUN

Table des matières

PREAMBULE

CONTENU et DEROULEMENT de la mission

CONDITIONS et MOYENS mis en œuvre.

- 1-Conditions climatiques
- 2-Logistique et moyens d'action
 - a-La logistique
 - b-L'équipe

LES DIFFERENTES EXPEDITIONS ET RESULTATS

- 1-Affût au Parc National de la Bénoué
- 2-Secteur du Faro
- 3-Mayo Boki
- 4-Rey Bouba : sur les terres du Lamido.
- 5-Secteur Parc National de Bouba Ndjida.

DISCUSSION

- 1- Commentaire sur les conditions de travail de P. Bour
- 2- Traces de *Diceros bicornis longipes*.
- 3- Obtention de photographies de D.b.longipes
- 4- Utilisation de l'ULM
- 5- Pression du braconnage
- 6- Récolte de données- Intérêt du « cybertracking » dans le cas de D.b.l.

EVALUATION DE LA POPULATION EXISTANTE de D.b.longipes

REMARQUE SUR LA PRESENCE DE LYCAONS

RECOMMANDATIONS

- 1- Stratégie de discrétion
- 2- Paul BOUR, l'homme de la situation.
- 3- Objectifs prioritaires
 - a- Lutte accrue contre le braconnage
 - b- Programme de piégeage photographique
- 4- Autres propositions
 - a- Initiation d'un programme de cyber-tracking
 - b- protection du Lycaon
 - c- Mission au Tchad

PROPOSITIONS PRATIQUES POUR LA SAISON 2006



Ci-dessus : Trace d'hippopotame dans le lit du Faro. Ci dessous : trace n°3 de D.b.l.



